

---

# Fiches

---

## Économie



## Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sauf mention contraire, les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat. Elles peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique. Sur le site d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/>), les chiffres essentiels pour les comparaisons internationales sont actualisés régulièrement. Aussi, la date d'extraction des données est en général mentionnée sous les figures. Par défaut, les données utilisées concernent les pays de l'Union européenne à 28 dans ses frontières de 2013 à 2018. Dans l'ouvrage, ce périmètre est désigné par UE. Quand le périmètre retenu est différent, le champ est précisé sous les figures.

Les fiches de l'ouvrage font référence aux régions géographiques définies par la division de la Statistique des Nations unies (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>). Les pays du nord de l'Union européenne regroupent le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, le Royaume-Uni et la Suède. Les pays de l'est de l'UE désignent la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie. Les pays du sud de l'UE réunissent, quant à eux, la Croatie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal et la Slovénie, auxquels s'ajoute Chypre. Enfin, les pays de l'ouest de l'UE rassemblent l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas.

## Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- n.c.a. Non classé ailleurs
- n.s. Résultat non significatif
- € Euro
- k Millier
- M Million
- Md Milliard
- Réf. Référence

## 6.1 Agriculture

La France est le premier pays agricole de l'Union européenne (UE), avec 17 % de la production de la **branche agricole** européenne en valeur en 2017. Viennent ensuite l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Pologne. Ces sept pays concentrent à eux seuls les trois quarts de la production agricole de l'UE.

Globalement, la production agricole européenne est majoritairement tournée vers les produits végétaux. Parmi les grands pays, la France, l'Italie et l'Espagne le sont encore plus que la moyenne. La production allemande se répartit équitablement entre les produits végétaux et animaux. À l'opposé, en Pologne et surtout au Royaume-Uni, les productions animales sont majoritaires.

L'agriculture française occupe le premier rang pour les productions végétales et le deuxième, derrière l'Allemagne, pour les productions animales (respectivement 18 % et 15 % de la production européenne). En 2017, la France est le premier producteur de céréales, de plantes industrielles et fourragères, de vin, ainsi que de volailles et d'œufs. L'Espagne est le premier producteur de fruits et de bétail, du fait d'une importante production de porcs, tandis que les Pays-Bas sont au premier rang pour la production de produits maraîchers, horticoles et de pommes de terre, en raison d'une forte spécialisation dans les plantes et fleurs. L'Allemagne est quant à elle en tête pour la production de lait.

Entre 2005 et 2017, 57 % de l'accroissement global de la production agricole de l'UE proviennent des productions végétales. Parmi toutes les filières, les productions de céréales et de lait augmentent le plus en valeur.

Pour les céréales, la France concentre un cinquième de la hausse globale. La production de céréales bondit également dans les États membres de l'UE les plus récents, comme la Roumanie. En revanche, la France contribue relativement peu à l'essor de la production européenne de légumes, produits horticoles et pommes de terre.

Parmi les autres filières végétales, les plantes industrielles et fourragères sont également en nette croissance. En Allemagne,

l'essor des plantes industrielles provient du développement important des cultures destinées à la production d'énergie ; depuis 2010, la totalité des produits végétaux, notamment les céréales, utilisés pour produire de l'énergie, y est comptabilisée dans les plantes industrielles. Ce n'est pas le cas pour d'autres pays européens, dont la France, ce qui peut fausser la comparaison. Pour les plantes fourragères, destinées à l'alimentation animale, l'Allemagne, la France et l'Espagne contribuent à elles seules à la moitié de l'accroissement.

L'Espagne concentre 51 % de la hausse de la production de fruits. Cette progression provient, pour plus de la moitié, des agrumes, fruits tropicaux et olives. Pour ces produits typiques du bassin méditerranéen, la concurrence au sein de l'UE est plus limitée. La France et surtout l'Italie concentrent l'essentiel de l'augmentation en valeur de la production de vin. Toutefois, le cas de l'Espagne est à relativiser. En effet, la production de vin espagnol relève majoritairement des industries agroalimentaires, et non de la branche agricole comme en France et en Italie. Le raisin n'est généralement pas transformé sur l'exploitation, mais revendu à des opérateurs industriels. La production de vin espagnol est ainsi sous-estimée dès lors qu'on se restreint à la branche agricole.

En matière de production animale, le lait et les volailles sont les principaux moteurs de la croissance. Pour le lait, l'Allemagne est le premier contributeur à cette hausse. Concernant les volailles, c'est en premier lieu la Pologne qui est à l'origine de l'augmentation de la production entre 2005 et 2017. Pour la filière porcine, l'Espagne et l'Allemagne contribuent à plus de la moitié de l'accroissement de la production. Quant aux bovins, c'est au Royaume-Uni que la production a le plus augmenté sur la période.

Globalement depuis 2005, les parts de la France et de l'Italie reculent dans l'ensemble de la production agricole de l'UE (respectivement - 1,2 et - 1,5 point). À l'opposé, ce sont la Pologne et l'Allemagne qui ont le plus nettement renforcé leurs positions (respectivement + 1,4 et + 0,8 point). ■

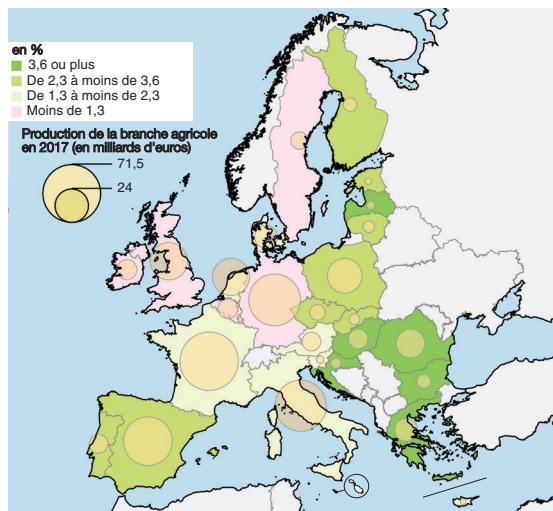
### Définitions

**Branche agricole** : voir annexe *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

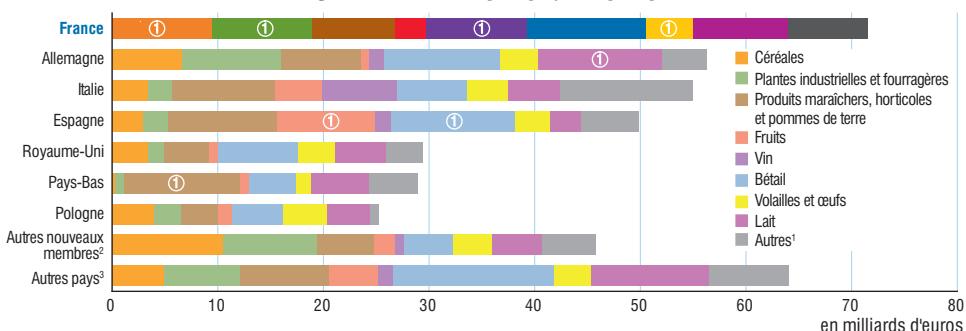
- « Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2018 », *Insee Première* n° 1725, décembre 2018.
- « L'agriculture française en Europe de 2000 à 2015 », *Insee Première* n° 1704, juillet 2018.

## 1. Poids de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans la valeur ajoutée brute totale en 2017



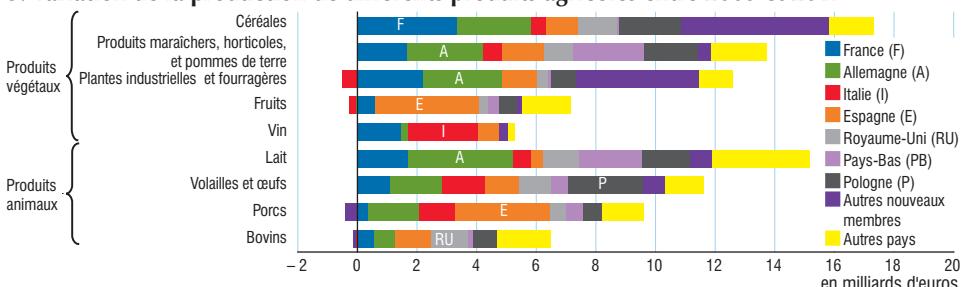
Source : Eurostat, extraction des données en décembre 2018.

## 2. Production de la branche agricole en 2017 par pays et par produits



1. Huile d'olive, autres produits, services et activités secondaires. 2. Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. 3. Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Luxembourg, Portugal, Royaume-Uni et Suède. Lecture : la valeur de la production de la branche agricole de la France est de 71,5 milliards d'euros en 2017. La production française de céréales représente 9,5 milliards d'euros. Note : pour chaque produit agricole ou regroupement de produit – ce qui peut conduire à des résultats différents – est mentionné (symbole : 1) le premier pays producteur en 2017, en valeur. Source : Eurostat, extraction des données en décembre 2018.

## 3. Variation de la production de différents produits agricoles entre 2005 et 2017



Lecture : dans l'ensemble de l'UE, la production de céréales s'est accrue de 17,3 milliards d'euros entre 2005 et 2017. La production française de céréales contribue à hauteur de 3,4 milliards d'euros à cette augmentation. Note : pour chaque produit agricole est mentionné le pays dont l'augmentation de production est la plus forte sur la période (par exemple, la France (F) pour les céréales). Source : Eurostat, extraction des données en décembre 2018.

## 6.2 Industrie-construction

La valeur ajoutée générée par l'**industrie** et la **construction** s'élève à 3 300 milliards d'euros dans l'Union européenne (UE) en 2016. La France en réalise 12 %, soit 390 milliards d'euros. Sa part est proche de celle du Royaume-Uni (13 %) et de l'Italie (11 %), mais deux fois moindre que celle de l'Allemagne (26 %).

L'industrie et la construction représentent 25 % de la valeur ajoutée totale dans l'UE. Leur poids est plus faible en France, avec 20 %, alors même que la part de la construction dans la valeur ajoutée totale en France est proche de la moyenne européenne. Seuls Chypre, Malte et le Luxembourg ont des économies moins industrielles. Inversement l'Allemagne, les pays de l'est de l'Europe et la Slovénie ont conservé une forte assise industrielle. Par rapport à la structure de l'UE, l'économie française apparaît moins présente dans la fabrication des machines et équipements, dans l'industrie automobile et dans la fabrication d'équipements électriques. En cela, les paysages industriels français et britannique ont de fortes similitudes. La France se caractérise également par le poids relativement plus important dans la valeur ajoutée des industries agroalimentaires.

En raison de la crise, la valeur ajoutée de l'industrie et de la construction ne progresse en volume que de 0,1 % par an entre 2006 et 2016 dans l'UE. Cette hausse est portée par l'Allemagne, l'Estonie et les pays de l'est de l'Europe. Inversement, la valeur ajoutée industrielle se réduit en France, comme dans la plupart des pays du nord et du sud de l'Europe. Elle recule en moyenne de 0,4 % par an en France. Dans l'UE, la croissance industrielle est soutenue par la construction automobile, les industries agroalimentaires, la fabrication de produits électroniques et optiques et les activités chimiques et pharmaceutiques. À l'opposé, les industries extractives, la fabrication de textiles et les industries de l'habillement, du cuir et

de la chaussure, la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (tels que le verre, le béton, etc.) reculent. En France, l'industrie automobile n'a pas ce rôle moteur qui est en partie occupé par la construction d'autres matériels de transport (en particulier aéronautiques). Elle contribue même négativement à l'évolution de la valeur ajoutée en volume, ainsi que la construction, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, la fabrication de machines et équipements et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. En revanche, les autres secteurs de l'industrie porteurs dans l'UE le sont également en France.

La part de l'industrie et de la construction dans l'économie tend à se réduire. Dans l'UE, comme en France, le poids de l'ensemble de ces deux secteurs dans l'économie recule de 2 points. Seules l'Allemagne, la Pologne, la Slovaquie et l'Estonie échappent à la désindustrialisation.

Les **gains de productivité apparente du travail** dans l'UE sont plus importants entre 2006 et 2016 dans l'industrie (+ 1,7 % par an) que dans la construction (+ 0,2 %). Cette dernière présente des cycles spécifiques par rapport à l'industrie et d'un pays à l'autre. Avec + 1,6 % dans l'industrie, les gains de productivité en France sont proches de la moyenne européenne et supérieurs à ceux de l'Allemagne. Les pays baltes et les pays de l'Est (à l'exception de la République tchèque) poursuivent leur rattrapage avec des gains plus élevés.

En 2016, la France présente un **taux de marge** inférieur à la moyenne européenne dans l'industrie et la construction réunies (40 % contre 47 % dans l'UE). Seuls Chypre et le Luxembourg ont un résultat moins élevé. Exception faite des industries agroalimentaires, le taux de marge est inférieur en France à la moyenne européenne dans toutes les activités industrielles et de construction. ■

### Définitions

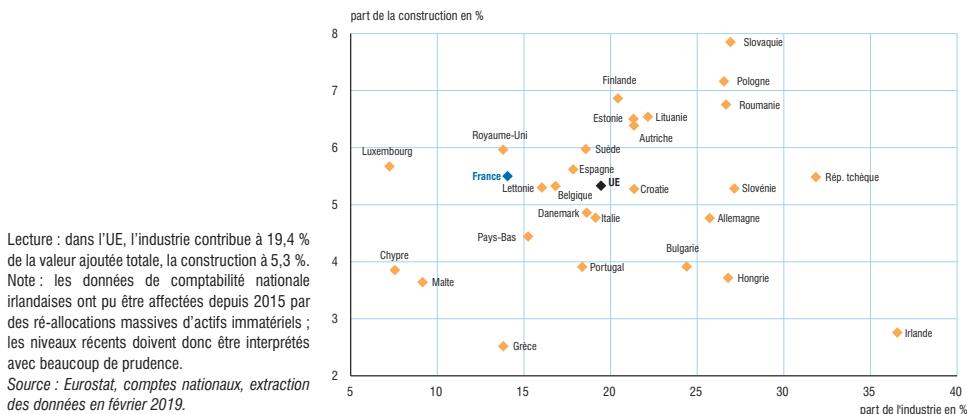
**Industrie, construction, gains de productivité apparente du travail, taux de marge** : voir annexe *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

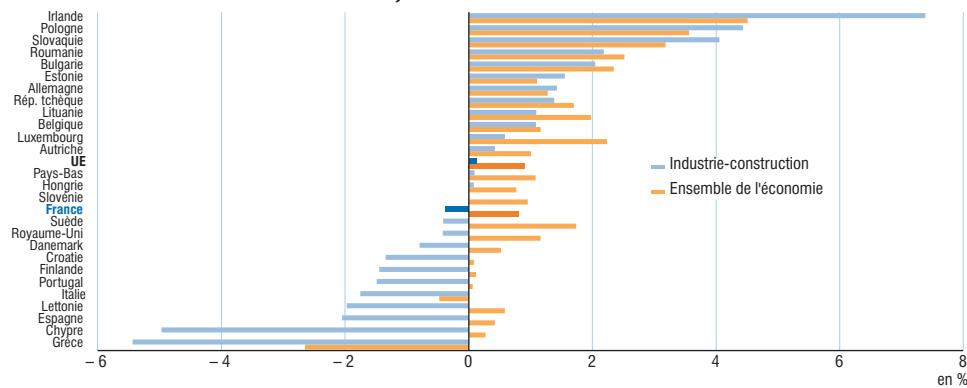
- « L'industrie manufacturière en 2017 : des créations d'emploi malgré une croissance en demi-teinte », *Insee première* n° 1706, juillet 2018.
- « Les taux de marge des sociétés non financières : des divergences méthodologiques multiples », in *Comparaisons statistiques internationales : regards croisés France-Allemagne, Panorama du Cepii* n° 2017-02, Cnis, juin 2017.
- « L'industrie manufacturière en Europe de 1995 à 2015 : sa part dans l'économie recule, sauf en Allemagne », *Insee première* n° 1637, mars 2017.

## Industrie-construction 6.2

## 1. Part de l'industrie et de la construction dans la valeur ajoutée totale en 2016



## 2. Évolution en volume de la valeur ajoutée entre 2006 et 2016

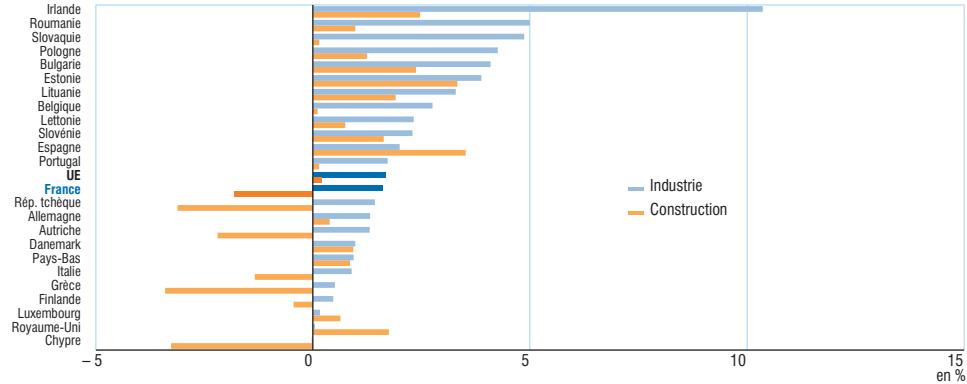


Note : les données pour Malte ne sont pas disponibles en 2006.

Les données de comptabilité nationale irlandaises ont pu être affectées depuis 2015 par des ré-allocations massives d'actifs immatériels ; les niveaux récents doivent donc être interprétés avec beaucoup de prudence.

Source : Eurostat, comptes nationaux, extraction des données en février 2019.

### 3. Gains annuels moyens de productivité apparente du travail entre 2006 et 2016



Note : les données pour Malte, la Suède, la Croatie et la Hongrie ne sont pas disponibles.

Les données de comptabilité nationale irlandaises ont pu être affectées depuis 2015 par des ré-allocations massives d'actifs immatériels ; les niveaux récents doivent donc être interprétés avec beaucoup de prudence.

Source : Eurostat, comptes nationaux, extraction des données en février 2019.

## 6.3 Tertiaire marchand

**E**n 2016, les **activités tertiaires marchandes** génèrent 6 900 milliards de valeur ajoutée dans l'Union européenne (UE). Les deux tiers sont réalisés par quatre pays : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie. En France, les activités tertiaires marchandes représentent 53,1 % de la valeur ajoutée totale, soit 1 100 milliards d'euros. Leur poids dans l'économie est légèrement supérieur à la moyenne européenne (51,4 %).

Le commerce, les transports, l'hébergement-restauration et les activités immobilières contribuent fortement à la valeur ajoutée dans les pays touristiques comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne et Chypre. Dans les pays baltes, où le transport et l'entreposage sont très développés, la part de ces activités dans la valeur ajoutée est également élevée. En France, le commerce pèse un peu moins que dans la moyenne de l'UE (- 1,2 point) tandis que les activités immobilières y sont un peu plus développées (+ 1,6 point).

Le poids de l'information-communication, des activités financières, des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités administratives et de soutien est légèrement supérieur en France à la moyenne européenne (22,5 % contre 21,0 %). En revanche, il est nettement en deçà de celui du Luxembourg (46,4 %), très spécialisé dans les activités financières. En France, les activités administratives et de soutien ont une place plus importante dans la valeur ajoutée qu'en moyenne dans l'UE (+ 1,2 point) et les activités financières y contribuent un peu moins (- 0,9 point).

Entre 2006 et 2016, la valeur ajoutée des activités tertiaires marchandes dans l'UE s'est accrue de 1,3 % en volume par an en moyenne, à un rythme plus rapide que l'ensemble de l'économie (+ 0,9 %). C'est le cas dans la plupart des pays, à l'exception de la Slovaquie, l'Estonie et l'Allemagne. À l'inverse, au regard de l'ensemble de

l'économie, la croissance des activités tertiaires a été particulièrement vive en Suède et en Roumanie. Dans l'ensemble de l'UE, les activités d'information-communication ont été les plus dynamiques sur la période (+ 3,6 % par an en volume), suivies des activités administratives et de soutien (+ 2,2 %) et des activités spécialisées scientifiques et techniques (+ 1,8 %).

Avec une **productivité apparente du travail** de 54,6 euros par heure travaillée dans les activités tertiaires marchandes, la France occupe la sixième place de l'UE, après le Luxembourg, l'Irlande, le Danemark, la Suède et la Belgique. Dans les pays de l'est et du sud de l'UE, où les salaires sont plus bas, la productivité apparente du travail est nettement plus faible.

Le tertiaire marchand regroupe des activités à très fort contenu en main-d'œuvre, comme les activités de conseil ou de soutien (intérim, nettoyage, sécurité, etc.), mais aussi des activités très capitalistiques comme les activités immobilières. Hors activités immobilières et activités financières et d'assurance, le **taux de marge** brut dégagé par les activités tertiaires marchandes est relativement bas en France (31,7 % contre 42,1 % dans l'UE) et proche de celui du Danemark et du Royaume-Uni. Ce faible niveau s'explique en partie par la spécialisation par activité fine : les activités de conseil, la programmation informatique, les activités juridiques et comptables, la recherche et les activités administratives et de soutien, peu capitalistiques, sont un peu plus présentes en France que dans l'ensemble de l'UE. Le taux de marge est également sensible aux caractéristiques du tissu productif : dans la plupart des pays de l'est et du sud de l'Europe, la forte présence des petites unités tire à la hausse le taux de marge. L'excédent brut d'exploitation rémunère en effet pour partie le travail non salarié, notamment celui des entrepreneurs individuels. ■

### Définitions

**Activités tertiaires marchandes, productivité apparente du travail, taux de marge** : voir annexe *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

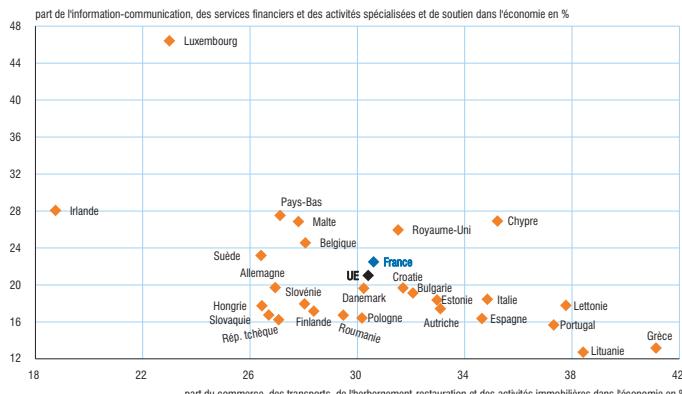
- « Les sociétés de service informatique sont toujours en vive expansion », *Insee Première* n° 1713, octobre 2018.
- « Les services marchands en 2017 : la production accélère, favorisée par une demande soutenue », *Insee Première* n° 1705, juillet 2018.
- « Le commerce en 2017 – L'activité reste dynamique, les prix repartent à la hausse », *Insee Première* n° 1702, juin 2018.
- « Le secteur du nettoyage », *Insee Première* n° 1690, mars 2018.

# Tertiaire marchand 6.3

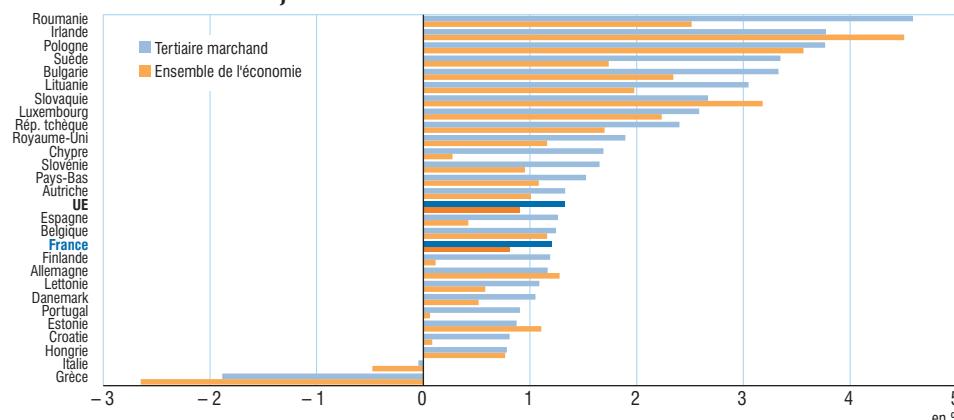
## 1. Part du tertiaire marchand dans la valeur ajoutée totale en 2016

Lecture : dans l'UE, le commerce, les transports, l'hébergement-restauration et les activités immobilières contribuent à 30,4 % de la valeur ajoutée. L'information-communication, les services financiers et d'assurances, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, les activités administratives et de soutien y contribuent à 21,0 %. Au total, les activités tertiaires représentent 51,4 % de la valeur ajoutée.

Source : Eurostat, *comptes nationaux, extraction des données en septembre 2018*.



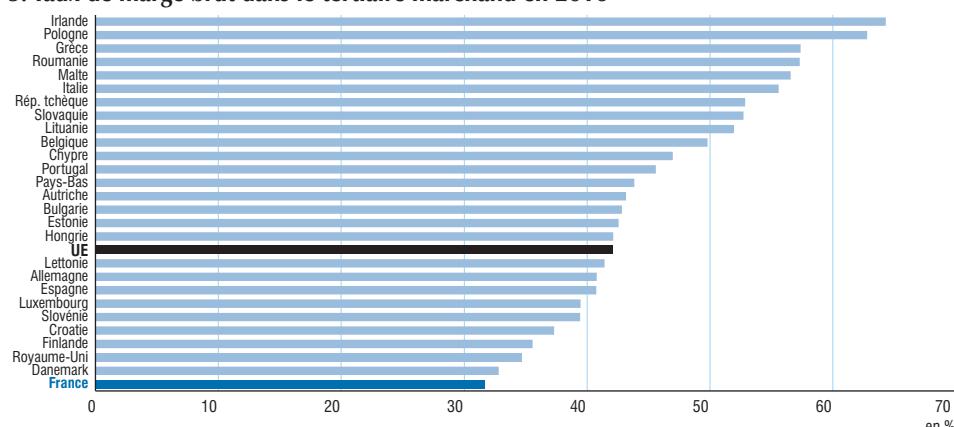
## 2. Évolution de la valeur ajoutée entre 2006 et 2016



Lecture : la valeur ajoutée du tertiaire marchand progresse de 1,3 % en volume en moyenne par an de 2006 à 2016 dans l'UE. Sur la même période, le PIB de l'UE progresse de 0,9 % en volume en moyenne par an. Note : les données pour Malte ne sont pas disponibles. Les données de comptabilité nationale irlandaises ont pu être affectées depuis 2015 par des ré-allocations massives d'actifs immatériels ; les niveaux récents doivent donc être interprétés avec beaucoup de prudence.

Source : Eurostat, *comptes nationaux, extraction des données en septembre 2018*.

## 3. Taux de marge brut dans le tertiaire marchand en 2016



Note : taux de marge brut hors activités financières et immobilières. Les données pour la Suède ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat, *comptes nationaux, extraction des données en septembre 2018*.

## 6.4 Tourisme

**E**n 2017, dans l'Union européenne (UE), la fréquentation des hébergements touristiques collectifs atteint 3,1 milliards de nuitées. Les 13 pays les plus visités concentrent 95 % de ces nuitées et les cinq premiers en captent les deux tiers. Il s'agit de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

Entre 2012 et 2017, les nuitées ont progressé de 2,7 % en moyenne annuelle pour l'ensemble de l'UE. Cependant, en France, en Italie, en Allemagne et en Autriche, elles progressent nettement moins. Les attentats qui ont touché plusieurs capitales européennes expliquent en partie cette baisse de fréquentation. À l'opposé, la fréquentation a fortement augmenté au Portugal, en Grèce et en Croatie, ces pays profitant d'une certaine désaffection pour la Tunisie, le Maroc ou l'Égypte à la suite des mouvements de contestation populaire des années 2010. En 2017, la France se distingue par une nette reprise du nombre de nuitées (+ 7 %) après un fort recul en 2016, à la suite des attentats de 2015 et 2016.

La France est le pays de l'UE offrant la plus grande capacité d'accueil en hébergements collectifs de tourisme, notamment dans les campings. Ces derniers représentent 55 % de la capacité d'accueil du pays contre 32 % en moyenne dans l'UE.

Tous hébergements collectifs confondus, la France dispose de 5,1 millions de **places-lits**,

devant l'Italie (4,9 millions), le Royaume-Uni (3,9 millions) et l'Espagne (3,5 millions). Ainsi, l'Espagne enregistre davantage de nuitées que la France avec moins de places, bénéficiant d'un climat plus propice à une fréquentation sur un calendrier plus étendu. Elle dispose aussi d'un parc d'hôtels plus important, hébergements qui peuvent rester ouverts toute l'année.

**L'intensité touristique** est la plus forte en Croatie qui profite de l'attrait de son littoral et de son bon rapport qualité-prix. Vient ensuite l'Autriche qui bénéficie de ses montagnes favorisant un tourisme aussi bien hivernal qu'estival. Grâce à leurs atouts culturels et climatiques, l'Espagne et la Grèce ont également une intensité touristique bien supérieure à la moyenne européenne.

Plus de la moitié des nuitées enregistrées dans les pays de l'UE proviennent de touristes résidant dans un des pays de l'UE. Quatre nuitées sur dix concernent des Européens hors UE et seule une sur dix, des touristes résidant hors Europe, essentiellement en Asie et en Amérique du Nord.

Enfin, dans les pays de l'UE, 20 % des nuitées effectuées par une clientèle non européenne se déroulent au Royaume-Uni. L'histoire et la communauté de langue peuvent expliquer l'importance de ces flux touristiques, venant principalement de pays de langue anglaise ou du Commonwealth (États-Unis, Australie, Canada, Inde, Pakistan, etc.). ■

### Définitions

**Nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

**Places-lits** : nombre maximum de personnes qu'une chambre, une place de camping ou un appartement dans une résidence peuvent accueillir pour la nuit.

**Intensité touristique** : elle est mesurée en rapportant les nuitées touristiques à la population résidente.

**Autres hébergements collectifs de tourisme** (AHCT) : ils désignent notamment les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

### Pour en savoir plus

- « Les hébergements collectifs touristiques en 2017 – Une fréquentation record de 429 millions de nuitées », *Insee Première* n° 1693, avril 2018.
- « Le tourisme en Europe en 2015 – Espagne et France en tête des nuitées », *Insee Première* n° 1610, juillet 2016.

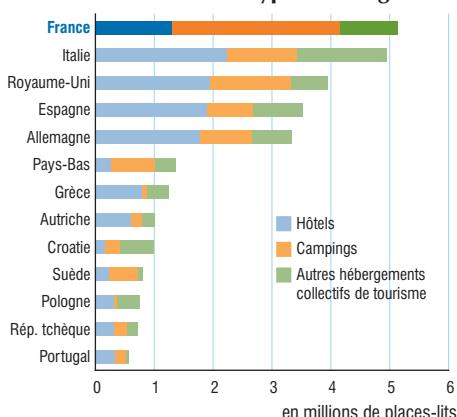
## 1. Nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme en 2017 et évolution depuis 2012

1. Les chiffres relatifs au Royaume-Uni sont estimés à partir des données territorialisées disponibles à Eurostat.  
 Champ : pays de l'UE dont le nombre de nuitées est supérieur à 50 millions.  
 Lecture : en 2017, en Espagne, les hébergements touristiques collectifs ont enregistré 471 millions de nuitées.  
 Note : cette étude se fonde sur des enquêtes réalisées selon une méthodologie européenne commune. Néanmoins, quelques différences entre pays peuvent rendre certaines comparaisons délicates. La première différence concerne le champ. En France, les enquêtes de fréquentation portent uniquement sur les hébergements gérés par des entreprises, à l'exclusion de ceux gérés par des particuliers. En revanche, dans certains pays, comme la Belgique, la Croatie, l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, le champ couvre tout ou partie des gîtes et chambres d'hôtes. La seconde différence concerne la période d'enquête pour les campings. En France, celle-ci est limitée aux mois d'avril à septembre. Les estimations indiquent que l'activité des mois manquants représenterait environ 7 % à 8 % de la fréquentation annuelle des campings.

Source : Eurostat.

	Nuitées 2017 (en millions)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution moyenne 2017/2012 (en %)
Espagne	471	3,6	2,8
<b>France</b>	<b>433</b>	<b>7,0</b>	<b>1,5</b>
Italie	421	4,4	1,6
Allemagne	401	3,2	1,7
Royaume-Uni <sup>1</sup>	389	4,1	2,3
Autriche	121	2,7	1,7
Pays-Bas	112	5,2	4,1
Grèce	111	9,2	5,0
Croatie	86	10,6	5,1
Pologne	84	5,7	4,5
Portugal	72	9,1	8,7
Suède	59	2,5	2,6
Rép. tchèque	53	7,1	2,8
<b>UE</b>	<b>3 149</b>	<b>3,1</b>	<b>2,7</b>

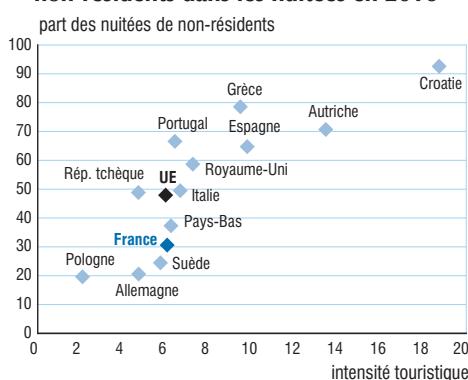
## 2. Parc en 2016 selon le type d'hébergements



Champ : pays de l'UE dont le nombre de nuitées est supérieur à 50 millions.  
 Lecture : en 2016, la France dispose d'un parc de plus de 5 millions de places-lits dont plus de la moitié se situe dans des campings.

Source : Eurostat.

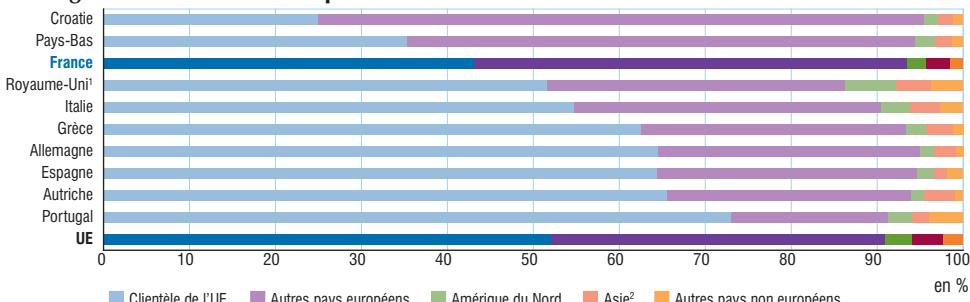
## 3. Intensité touristique et part des non-résidents dans les nuitées en 2016



Champ : pays de l'UE dont le nombre de nuitées est supérieur à 50 millions.  
 Lecture : en Croatie, plus de 90 % des nuitées touristiques sont effectuées par des touristes non résidents et près de 20 nuitées touristiques sont enregistrées par habitant et par an.

Source : Eurostat.

## 4. Origine des nuitées touristiques en 2016



1. Les chiffres relatifs au Royaume-Uni sont estimés à partir des données territorialisées disponibles à Eurostat.

2. L'Asie compte notamment la Chine, l'Inde, le Japon et le Moyen-Orient.

Champ : pays de l'UE dont le nombre de nuitées est supérieur à 50 millions pour lesquels les données sont disponibles.

Lecture : en Croatie, 25 % des nuitées sont consommées par des touristes résidant dans l'Union européenne.

Source : Eurostat.

## 6.5 Finances publiques

En 2017, le **solde des administrations publiques** est déficitaire à hauteur de 1,0 % du PIB dans l'ensemble de l'Union européenne (UE). Treize pays dégagent un excédent, dans certains cas supérieur ou égal à 1,0 % du PIB comme en Allemagne (1,0 %). Quinze autres États enregistrent un déficit, dont la France (- 2,7 % du PIB), mais il n'y a qu'en Espagne que le **déficit public** excède (de très peu) le seuil des 3,0 % du PIB fixé par le **traité de Maastricht**.

Si le solde évalué pour l'ensemble de l'UE est quasiment au même niveau en 2017 que dix ans plus tôt (déficit de 0,9 % du PIB en 2007), il avait en revanche plongé lors de la récession de la fin des années 2000 (déficit de 6,6 % du PIB en 2009). En effet, le déficit évolue selon le contexte économique. Les recettes d'impôts et de cotisations diminuent mécaniquement durant les phases de ralentissement, du fait de l'érosion des bases d'imposition et, inversement, augmentent en phase de reprise. Le rétablissement progressif des finances publiques entre 2009 et 2017, constaté sur l'ensemble de l'UE, doit donc beaucoup à l'amélioration du contexte économique. Cependant, il masque des disparités importantes entre pays. L'amélioration est très marquée pour les pays ibériques, la Grèce, l'Irlande et le Royaume-Uni, pays très affectés par la récession et qui enregistraient des déficits de l'ordre de 10 % du PIB ou plus en 2009. En France, le solde des administrations publiques s'est redressé de 4,5 points de PIB entre 2009 et 2017, soit un montant un peu inférieur à l'UE dans son ensemble (+ 5,6 points de PIB), mais très proche de celui de l'Allemagne (+ 4,2 points de PIB).

Toutefois, en 2009, le déficit public étant beaucoup plus élevé en France (7,2 % du PIB) qu'en Allemagne (3,2 % du PIB), la France présente, en 2017, un déficit public relativement important et encore proche du seuil des 3,0 % du PIB, alors que l'Allemagne est en excédent depuis 2014.

À la fin de l'année 2017, la **dette notifiée des administrations publiques** s'établit à 82 % du PIB pour l'ensemble de l'UE. Ce chiffre varie toutefois de 9 % du PIB pour l'Estonie à 176 % pour la Grèce. Trois autres pays présentent une dette supérieure à 100 % du PIB : la Belgique (103 %), l'Italie (131 %) et le Portugal (125 %). La France est proche de ce seuil (99 % du PIB), de même que l'Espagne (98 %). Parmi les grands pays de l'UE, l'Allemagne (64 % du PIB) et, à un degré moindre, le Royaume-Uni (87 %) sont dans une situation plus favorable.

La **dette publique**, exprimée en points de PIB, a fortement augmenté dans la plupart des pays entre 2007 et 2017 du fait de l'accumulation de déficits importants pendant la récession. Seule Malte voit sa dette se contracter en proportion du PIB, tandis qu'en Allemagne et en Suède, la dette publique s'établit à peu près au même niveau en 2007 et en 2017. La hausse de 24 points de PIB, constatée pour l'UE, masque donc des situations très contrastées. À cet égard, la progression de la dette publique apparaît élevée en France (+ 34 points de PIB) et en Italie (+ 31 points de PIB). Sept États enregistrent une hausse plus importante encore de leur dette publique. Il s'agit pour l'essentiel des pays dont le déficit public atteignait ou dépassait 10 % du PIB en 2009. ■

### Définitions

**Solde des administrations publiques (excédent ou déficit public), traité de Maastricht, dette notifiée des administrations publiques (dette publique) :** voir annexe *Glossaire*.

## 1. Solde et dette notifiés des administrations publiques

en % du PIB

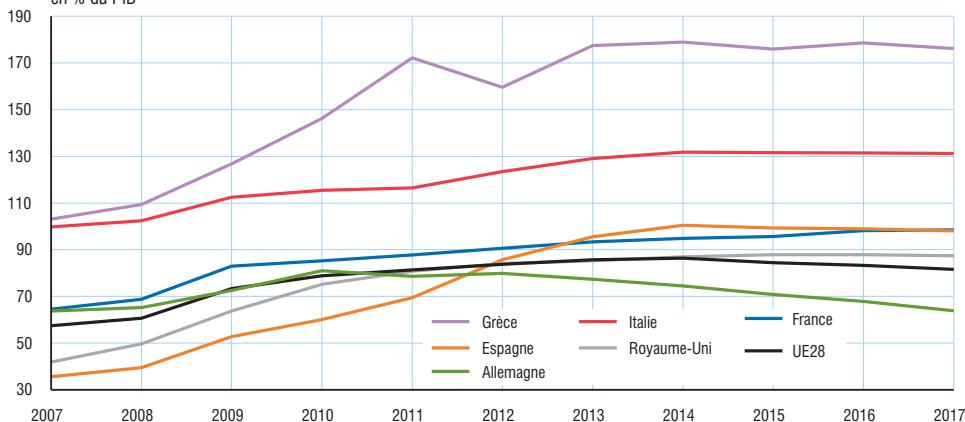
	Solde public			Dette publique	
	2007	2009	2017	2007	2017
Allemagne	0,2	-3,2	1,0	63,7	63,9
Autriche	-1,4	-5,3	-0,8	65,0	78,3
Belgique	0,1	-5,4	-0,9	87,0	103,4
Bulgarie	1,1	-4,1	1,1	16,3	25,6
Chypre	3,2	-5,4	1,8	53,5	96,1
Croatie	-2,4	-6,0	0,9	37,3	77,5
Danemark	5,0	-2,8	1,1	27,3	36,1
Espagne	1,9	-11,0	-3,1	35,6	98,1
Estonie	2,7	-2,2	-0,4	3,7	8,7
Finlande	5,1	-2,5	-0,7	34,0	61,3
<b>France</b>	<b>-2,6</b>	<b>-7,2</b>	<b>-2,7</b>	<b>64,5</b>	<b>98,5</b>
Grèce	-6,7	-15,1	0,8	103,1	176,1
Hongrie	-5,0	-4,5	-2,2	65,5	73,3
Irlande	0,3	-13,8	-0,2	23,9	68,4
Italie	-1,5	-5,2	-2,4	99,8	131,2
Lettonie	-0,5	-9,1	-0,6	8,0	40,0
Lituanie	-0,8	-9,1	0,5	15,9	39,4
Luxembourg	4,2	-0,7	1,4	7,7	23,0
Malte	-2,1	-3,2	3,5	62,3	50,9
Pays-Bas	0,2	-5,1	1,2	42,7	57,0
Pologne	-1,9	-7,3	-1,4	44,2	50,6
Portugal	-3,0	-9,8	-3,0	68,4	124,8
Rép. tchèque	-0,7	-5,5	1,5	27,5	34,7
Roumanie	-2,7	-9,1	-2,9	11,9	35,1
Royaume-Uni	-2,6	-10,1	-1,8	41,9	87,4
Slovaquie	-1,9	-7,8	-0,8	30,1	50,9
Slovénie	-0,1	-5,8	0,1	22,8	74,1
Suède	3,4	-0,7	1,6	39,3	40,8
UE	<b>-0,9</b>	<b>-6,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>57,5</b>	<b>81,6</b>

Note : le périmètre de l'UE est à 28 pays, car il a été reconstitué avec la Croatie en 2007 et 2009.

Source : Eurostat, données notifiées publiées en octobre 2018.

## 2. Évolution de la dette publique

en % du PIB



Source : Eurostat, données publiées notifiées en octobre 2018.

## 6.6 Échanges extérieurs

En 2017, le **taux d'exportation**, qui caractérise le degré d'ouverture d'un pays au commerce international, varie très significativement au sein de l'Union européenne (UE) : de 30 % du PIB au Royaume-Uni jusqu'à 230 % du PIB au Luxembourg. Plusieurs facteurs semblent expliquer ces disparités, au premier rang desquels la taille des pays. Ainsi, les petits pays pour ce qui est de leur population ou de leur superficie ont en général un taux d'exportation très élevé – supérieur même à 100 % au Luxembourg, à Malte et en Irlande –, tandis qu'il est compris entre 30 % et 34 % dans les grands pays comme le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Espagne. L'Allemagne, première économie de l'UE, se distingue avec un taux d'exportation sensiblement plus élevé (47 %) lié au poids important de l'industrie manufacturière dans l'activité économique de ce pays.

Le taux d'exportation indique aussi un positionnement dans la globalisation. En effet, les pays spécialisés dans la sous-traitance, plutôt que dans la production de biens finis, ont souvent un taux d'exportation élevé. C'est le cas de nombreux pays de l'est de l'Europe qui exportent une grande part de leur production vers les pays de l'ouest de l'Europe (notamment l'Allemagne). La Pologne, bien que géographiquement étendue, occupe ainsi une position particulière avec un taux d'exportation de 96 % en 2017. Enfin, plus de 70 % des exportations de la plupart des pays de l'est de l'Europe sont destinées à l'UE. *A contrario*, la part des exportations à destination de l'UE est proche de 55 % en France, en Italie et en Allemagne, et inférieure à 45 % au Royaume-Uni. L'Irlande est un cas un peu différent. Malgré un taux d'exportation très élevé (120 % en 2017), seules 45 % des exportations irlandaises s'effectuent vers l'UE. En effet, de nombreuses relocalisations d'actifs, principalement incorporels, ont été réalisées dans ce pays par des multinationales depuis la crise financière. Ces transferts ont augmenté aussi bien le PIB que les exportations de l'Irlande, puisque les

multinationales exportent vers toute la planète depuis l'Irlande.

La hiérarchie des pays exportateurs au sein de l'UE traduit à la fois la taille et le degré d'ouverture de ceux-ci. Première économie du continent avec un taux d'exportation élevé, l'Allemagne occupe logiquement le premier rang. Les exportations allemandes représentent 22 % des exportations totales de l'UE, soit davantage que la France et le Royaume-Uni réunis (10 % chacun). Les Pays-Bas (9 %) arrivent au quatrième rang, devant l'Italie et l'Espagne, à la faveur de leur taux d'exportation élevé. La Belgique et l'Irlande sont les deux autres pays à représenter chacun plus de 5 % des exportations totales de l'UE.

En 2007, avant le déclenchement de la crise financière, l'UE présentait un **solde extérieur** des biens et services légèrement excédentaire (0,6 % de son PIB), avec toutefois de très fortes disparités. L'Allemagne, le Benelux, l'Autriche, l'Irlande et les pays scandinaves présentaient des excédents massifs (+ 6,6 % du PIB par exemple en Allemagne), contrairement aux pays de la péninsule ibérique (avec notamment un déficit de 6,0 % du PIB en Espagne), de la Grèce, de nombreux pays de l'est de l'Europe, des pays baltes et, à un degré moindre, du Royaume-Uni et de la France. Dix ans plus tard, les pays excédentaires ont globalement maintenu leurs positions, l'excédent allemand atteignant même 7,6 % du PIB, tandis que la péninsule ibérique et la plupart des pays baltes et de l'est de l'Europe sont à l'équilibre ou ont renoué avec un excédent. Le déficit des échanges extérieurs de la Grèce a également fondu, tandis que l'Italie, proche de l'équilibre en 2007, dégage maintenant un fort excédent de 3,1 % du PIB en 2017. L'UE dans son ensemble est donc devenue fortement exportatrice nette, avec un solde des échanges extérieurs de biens et services qui s'établit à + 3,7 % du PIB en 2017. La France et le Royaume-Uni se distinguent par la persistance d'un déficit des échanges de biens et services, qui s'établit respectivement à - 1,1 % et - 1,3 % du PIB en 2017. ■

### Définitions

**Taux d'exportation** : rapport entre les exportations et le PIB. Il peut être supérieur à 100 %, par exemple parce que des produits importés peuvent être réexportés.

**Solde extérieur** : différence entre la valeur des exportations et celle des importations d'un pays ou d'une zone. Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

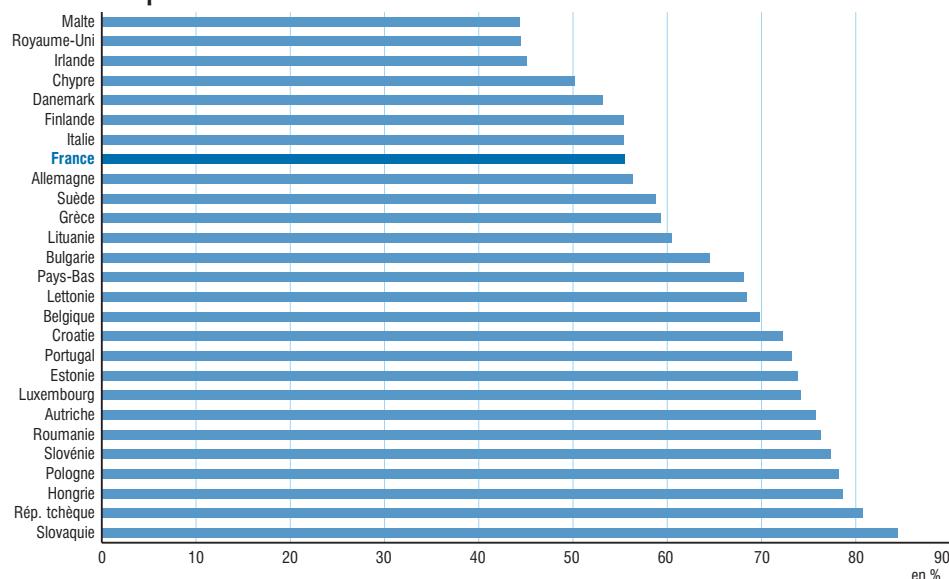
# Échanges extérieurs 6.6

## 1. Taux d'exportation et solde des échanges extérieurs de biens et services

	en % du PIB		
	Taux d'exportation	Solde des biens et services	2017
	2017	2007	2017
Allemagne	47	6,6	7,6
Autriche	54	4,4	3,2
Belgique	85	3,8	0,7
Bulgarie	66	-18,8	1,5
Chypre	64	-4,8	-4,0
Croatie	51	-7,3	2,2
Danemark	55	2,9	7,0
Espagne	34	-6,0	2,7
Estonie	78	-8,9	4,5
Finlande	39	4,8	0,4
<b>France</b>	<b>31</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,1</b>
Grèce	33	-12,5	-1,1
Hongrie	90	0,7	7,8
Irlande	120	8,3	30,4
Italie	31	-0,4	3,1
Lettonie	60	-19,0	-1,3
Lituanie	81	-13,1	2,0
Luxembourg	230	33,3	36,0
Malte	136	0,6	18,3
Pays-Bas	83	7,1	10,7
Pologne	96	-3,5	4,1
Portugal	43	-7,6	1,0
Rép. tchèque	80	2,4	7,5
Roumanie	41	-13,9	-2,1
Royaume-Uni	30	-2,3	-1,3
Slovaquie	96	-1,1	3,4
Slovénie	82	-1,3	9,7
Suède	45	7,0	4,2
<b>UE</b>	<b>///</b>	<b>0,6</b>	<b>3,7</b>

Source : Eurostat, extraction des données en septembre 2018.

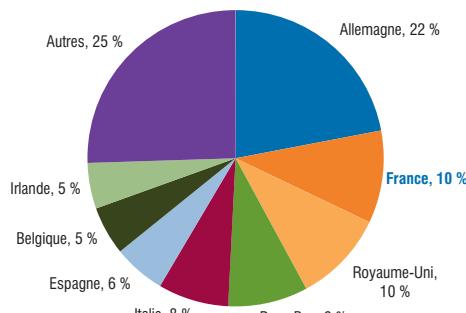
## 3. Part des exportations à destination de l'UE en 2017



Note : données non disponibles pour l'Espagne.

Source : Eurostat, extraction des données en septembre 2018.

## 2. Part dans le total des exportations de l'UE en 2017



Source : Eurostat, extraction des données en septembre 2018.